

Certificat

Mortiers et produits connexes Colle à carrelage - Mortier Colle

CARROSOUPLE N 2 (gris et blanc)

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification QB 11 Mortiers et Produits connexes en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ces référentiels.

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

La société SIKA France SAS
84 rue Edouard Vaillant FR - 93350 LE BOURGET
Usine FR - 27240 DAMVILLE

le droit d'usage de la marque Mortiers et produits connexes pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque QB et le référentiel mentionné ci-dessus. Les exigences générales de la marque QB se substituent aux exigences générales de la marque Certifié CSTB Certified à compter du 1^{er} octobre 2015. En outre, jusqu'à la fin de période transitoire arrêtée suivant les modalités définies dans les exigences générales de la marque QB, le droit d'usage de la marque Certifié CSTB Certified est maintenu.



07 MC 407

Décision de reconduction n° 2660-07 MC 407 du 22 mai 2017
Cette décision annule et remplace la décision n° 2264-07 MC 407 du 27 mars 2015
Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valide.
Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Selon la norme NF EN 12004 :

A ce Certificat QB est attachée la classification suivante :
C2 - E

Autres caractéristiques :

- > Adhérence sur anciens revêtements sans primaire en sols et en murs intérieurs : **Rénovation sans primaire sur carrelage émaillé**
- > Adhérence sur anciens revêtements sans primaire en sols intérieurs : **Rénovation sans primaire sur dalles plastiques semi-flexibles**

Ce certificat comporte 1 page et 1 page d'annexe.

Correspondant :
Courriel : mortiers@castb.fr
Tél. : 01 61 44 81 38

Pour le CSTB
Le Directeur Technique



Charles BALOCHE

CONDITIONS D'EMPLOI DU MORTIER COLLE POUR INFORMATION
CARROSOUPLE N 2 (gris et blanc)

DOMAINE D'EMPLOI

- Sols intérieurs et extérieurs
 - Murs intérieurs
 - Rénovation sans primaire sur carrelage émaillé
 - Rénovation sans primaire sur dalles plastiques semi-flexibles
- conformément aux prescriptions de mise en œuvre définies dans chaque pays et, pour la France, dans le "Document de référence de la certification des colles à carrelage".

GÂCHAGE DU PRODUIT - OUVRABILITÉ DE LA PATE

- Taux de gâchage : 24 % d'eau par rapport au poids de poudre (soit 6 l d'eau pour un sac de 25 kg).
- Temps de repos : aucun.
- Durée pratique d'utilisation : 2 h
- Temps d'ajustabilité pratique sur chantier : 10 min environ.

NATURE DES SUPPORTS

Supports visés dans les documents de mise en œuvre cités dans le « Document de référence de la certification des colles à carrelage ».

PREPARATION DES SUPPORTS

Support	Préparation particulière
Béton cellulaire	☺
Chape asphalte non sablée	👉👉
Traces de colle en sol	👉👉
Anciennes dalles plastiques semi-flexibles	☺
Ancien carrelage émaillé non poncé	☺
Ancienne peinture de sol	👉👉
 avec primaire spécifié dans la fiche d'emploi des primaires de la Société  application sans primaire	